

## LES RENDEZ-VOUS A NOTER

- 15 mai 2012
- 22 mai 2012
- 4 juin 2012



**Horaires** : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
**NB** : Le déjeuner est libre.

## LE LIEU DE LA FORMATION



### Salle de Conférence de l'IFCASS

Institut de formation aux carrières sanitaires et sociales  
119, avenue des Canadiens – 76200 DIEPPE

**Parking** : Possibilité de se garer dans l'enceinte de l'établissement  
**Déjeuner** : Inscription 3 semaines à l'avance pour le repas (4,20 €)

## POUR TOUTE INFORMATION

**Magali DENIS**



Coordonnatrice

Réseau Local de Promotion de la Santé  
de Dieppe et Agglomération

✉ [sante@mairie-dieppe.fr](mailto:sante@mairie-dieppe.fr)

☎ 02.35.82.05.30



# Les grossesses précoces

Avec le soutien financier de :



## Formation Carte Blanche « Les grossesses précoces »

Coupon-réponse à retourner pour le 20 avril 2012.



Votre présence est **obligatoire** sur les **3 jours de formation**.  
**Le nombre de participants par structure est limité à 2 pour un total de 15 personnes maximum.**

Monsieur     Madame     Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Fonction :

Structure :

Adresse structure :

Code postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

**Contact : Magali DENIS**

Coordonnatrice du Réseau Local de Promotion de la Santé  
Dieppe et Agglomération  
2, rue Irénée Bourgois  
76200 DIEPPE

Pour tout renseignement :

[sante@mairie-dieppe.fr](mailto:sante@mairie-dieppe.fr)

Tél : 02.35.82.05.30

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Les professionnels intervenant auprès des ados (centres sociaux, centre de loisirs, professionnels de la CDAG, du centre de planification, éducation nationale...)

### UNE FORMATION GRATUITE

Le coût de la formation est pris en charge dans le cadre du pôle de compétence en éducation et promotion de la santé de l'IREPS.

### PROGRAMME DES JOURNEES

#### Jour 1

- Accueil des participants
- Relevé des attentes et tour de table sur les situations rencontrées
- Données chiffrées dans le champ des grossesses précoces
- Clinique de la grossesse précoce (désir de grossesse, désir d'enfant)

#### Jour 2

- La parentalité adolescente : que signifie être parent ; comment ce nouveau statut s'articule avec le fait d'être adolescent
- Le statut juridique de la maman à venir, quelques éléments de connaissances concernant l'accouchement sous le secret
- Grossesse et culture

#### Jour 3

- Les structures qui interviennent dans ce champ
- Les circuits d'admission en structure pour jeunes mamans
- Les modalités d'accouchement sous le secret
- Les structures ressources sur le territoire de Dieppe

### DATES A RETENIR

- 15 mai 2012
- 22 mai 2012
- 4 juin 2012